

## Admins - Anomalie #1486

### Problème de la prise de l'adaptateur secteur du laptop d'Aurélia

04/04/2014 11:22 - Frédéric Couchet

<b>Statut:</b>	Fermé	<b>Début:</b>	04/04/2014
<b>Priorité:</b>	Normale	<b>Echéance:</b>	
<b>Assigné à:</b>	François Poulain	<b>% réalisé:</b>	0%
<b>Catégorie:</b>		<b>Temps estimé:</b>	0.00 heure
<b>Version cible:</b>		<b>Temps passé:</b>	0.00 heure
<b>Difficulté:</b>	2 Facile		
<b>Description</b>			
L'adaptateur secteur du laptop d'Aurélia ne charge plus car il y a semble-t-il un problème avec soit la prise male de l'adaptateur, soit la prise femelle sur le laptop. On a l'impression qu'une partie a fondu.			

#### Historique

##### #1 - 04/04/2014 11:23 - Frédéric Couchet

Transfert du disque du laptop d'Aurélia sur le laptop Mandragore pour qu'elle puisse continuer à bosser.

##### #2 - 04/04/2014 18:30 - Frédéric Couchet

Le connecteur femelle (dans lequel s'enfiche la prise mâle de l'adaptateur secteur) s'est détaché de la carte mère.

Ceci n'est pas couvert par la garantie, le changement de carte mère coûterait au moins 200 €.

Essayer de ressouder le connecteur.

##### #3 - 18/04/2014 16:59 - Frédéric Couchet

Un message sur la liste admins :

J'ai eu le SAV LDLC qui considère que tout ce qui est en matériel à l'extérieur n'est pas couvert par leur garantie.

Je viens de lire les CGV, clairement il n'y a rien d'indiquer de ce type dans l'exclusion de garantie...

Et un connecteur de carte-mère, si c'est pas de l'intérieur, c'est quoi alors ? :)

Pour eux le connecteur c'est assimilé à de la casse (si on a forcé pour entrer la prise male, ça casse, tant pis).

Là par contre, ils peuvent effectivement jouer aux cons avec les CGV :

« LDLC-Pro.com ne peut être responsable au titre de la garantie des pannes ou dommages résultant directement ou indirectement dans les cas suivants :

- ...
- toute négligence, erreur de raccordement ou de manipulation
- ...
- ou, plus généralement une utilisation défectueuse ou maladroite »

En gros, doit pas y avoir grand chose de garanti chez eux, vu la subjectivité potentielle des termes de l'exclusion de garantie...

Au passage, si le matériel revient en moins bon état avant qu'après la réparation, « cépanou » :

« LDLC-Pro. com ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des dommages matériels et immatériels qui interviendraient au cours du dépannage. »

Hallucinant...

Bref, ne plus commander chez eux... surtout connaissant notre mauvais œil sur le matériel :D

##### #4 - 20/10/2016 13:17 - François Poulain

- Statut changé de Nouveau à Fermé

Oups, on a récemment commandé chez eux. :)

**#5 - 26/12/2020 01:11 - Christian P. Momon**

- Assigné à mis à François Poulain